

**C**  
**LES**

VOLUME 24 • NUMÉRO 2  
JUN 2018

**D'HABITATION**

**P**  
**s**

**DOSSIER SPÉCIAL - p. 15**  
**ALIMENTATION**

**ENCART  
DÉTACHABLE**  
SUR LES ÉLECTIONS  
PROVINCIALES

Enregistrement n°: 40019652

[www.cooperativehabitation.coop](http://www.cooperativehabitation.coop)

840, rue Raoul-Jobin, bureau 202, Québec (Québec) G1N 1S7

**CQCH**

CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE  
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION





## Protégez ce qui vous tient le plus à coeur et économisez sur vos assurances!

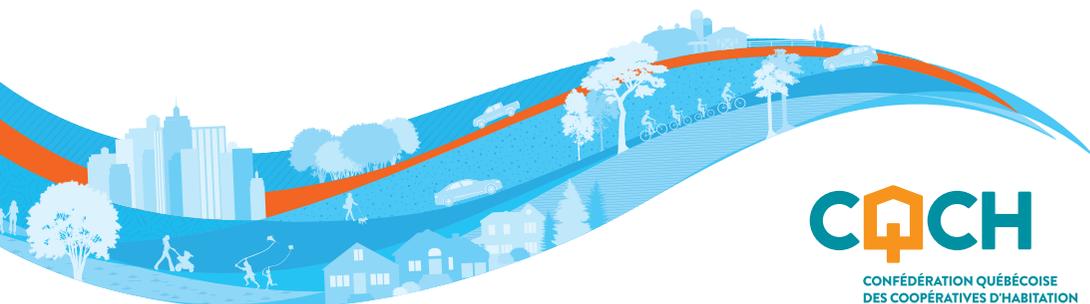
Découvrez **SécuriMembre<sup>MD</sup>** et **AutoAssur<sup>MD</sup>**, deux programmes exclusifs, conçus spécialement pour les membres de coopératives d'habitation affiliées à la CQCH.

**Économisez** sur une police d'assurance pour vos biens personnels ou votre automobile grâce à une tarification avantageuse.

### De plus, bénéficiez :

- > du service de règlement de sinistres **Déclit<sup>MD</sup>**, offert en tout temps;
- > d'une protection fiable, offerte par des gens de confiance;
- > de la Garantie du Service des sinistres;
- > d'un service rapide et accessible.

Appelez-nous dès aujourd'hui au 1-888-312-1118 pour obtenir **une soumission gratuite et sans obligation!**



# LES COOPs D'HABITATION

## Coordination :

Bettina Cerisier (CQCH)  
Jordan Duclos (CQCH)

## Collaboratrices et collaborateurs :

Bettina Cerisier, Jacques Côté, Jordan Duclos, Roxanne Dubé, M<sup>e</sup> Philippe Morissette, René Robert et Jocelyne Rouleau (CQCH), Nicolas Bessette (Baobab – Café de quartier), Dennis Bolduc (FECHAS), Guillaume Brien (FCHE), Pascale Courchesne (FECHMACQ), Annie-Pier Daviault-Caron (FIHAB), Marc De Koninck (CIUSSS-CN), Richard Painchaud (projet mini-maisons), Jean-Claude Gingras (FECHAM), Colette Paquet, Romain Thibaud (FECHAQC).

**Révision :** Christine Paré

**Graphisme :** Hoola studio - www.hoola-studio.com

**Impression :** Impart Litho

**Tirage :** 18 000 exemplaires

**Abonnement :** 13,80 \$/an (TPS et TVQ incluses)

## Éditeur :

Confédération québécoise des coopératives  
d'habitation (CQCH)  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

Téléphone : 418 648-6758

Télécopieur : 418 648-8580

Courriel : info@cqch.qc.ca

**Direction générale :** Jocelyne Rouleau

**Président de la CQCH :** Jacques Côté

## Les fédérations membres :

FCHE : Tél. : 819 566-6303  
Courriel : fche@reseaucoop.com

FECHAM : Tél. : 450 651-5520  
Courriel : info@fecham.coop

FECHAQC : Tél. : 418 648-1354  
Courriel : info@fechaqc.coop

FECHAS : Tél. : 418 543-6858  
Courriel : fechas@qc.aira.com

FECHMACQ : Tél. : 819 477-6986  
Courriel : info@fechmacq.ca

FIHAB : Tél. : 819 243-3717  
Courriel : info@logeaction.com

Le mandat de la revue *Les COOPs d'habitation* est d'informer les membres de coopératives et de promouvoir la formule coopérative en habitation. La revue est distribuée dans les foyers membres des six fédérations régionales de coopératives d'habitation, aux coopératives des régions non fédérées associées à la CQCH ainsi qu'aux partenaires et fournisseurs de notre réseau. Les ménages membres d'une coopérative d'habitation affiliée à la CQCH sont automatiquement abonnés. Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1996

Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN : 1206-1093

Envoi de publication  
Enregistrement n° : 40019652

## SOMMAIRE

Le mot du président.....	4
Le mot de la directrice générale.....	5
CONCOURS <i>Qui sommes-nous?</i> .....	6
Approche participative .....	7
Les mini maisons.....	8
Actualités juridiques et politiques .....	10
Au nom de la loi.....	11
Personnalité coopérative : Marc De Koninck.....	13
Coop à succès : Le Haricot Magique .....	14

## DOSSIER

Pratiquer le « manger ensemble » .....	15
L'agriculture urbaine en coopérative d'habitation .....	17

## ZOOM FÉDÉ

Estrie .....	20
Québec – Chaudière-Appalaches .....	21
Outaouais.....	22
Montérégie .....	23
Mauricie • Centre-du-Québec .....	24
Saguenay .....	25
CQCH.....	26
Un programme en plein essor.....	30
Le courrier de madame Coop.....	32
SOCODEVI.....	33

**Éric David, avocat**

Au service des coopératives  
depuis 25 ans



[www.municonseil.com](http://www.municonseil.com)

514 954 0440, poste 112  
emd@municonseil.com

# LE MOT DU PRÉSIDENT

**C'est à l'automne que nous aurons à nous prononcer sur le prochain gouvernement provincial. Il s'agit d'une occasion pour les membres des coopératives d'habitation d'obliger les différents partis à dévoiler leur position et leur engagement à l'égard du logement communautaire. Vous aurez l'occasion, dans les prochains mois, de croiser des candidats à l'élection qui voudront vous convaincre de voter pour eux. Ce sera le moment de les questionner sur leur connaissance des coopératives d'habitation et de comprendre l'importance qu'ils octroient au développement et à la pérennité du logement coopératif.**



**Jacques Côté,**  
Président de la CQCH

Pour vous faciliter la tâche, nous avons pris l'initiative de préparer des questions que vous pourriez poser aux candidats. N'hésitez pas à nous transmettre les informations et les réponses que vous aurez obtenues; nous les compilerons pour les partager avec tous les membres des coopératives d'habitation et ainsi leur permettre de prendre une décision mieux éclairée lors des prochaines élections.

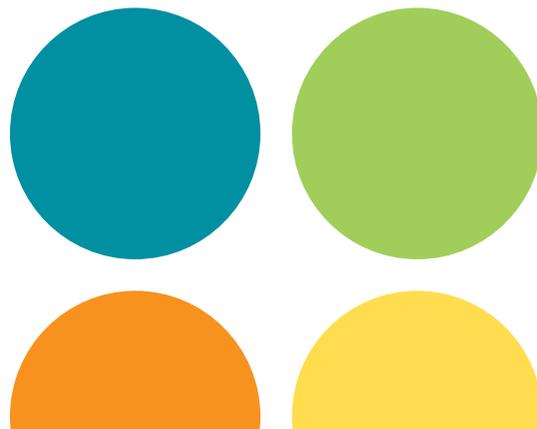
Les 7 et 8 avril derniers se tenait à Joliette la 31<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la CQCH. Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'être parmi nous, nous avons reproduit à la page 7 de cette revue un résumé de la formation donnée par Communagir sur l'Approche participative pour susciter l'engagement et la mobilisation parmi les membres de coops.

Nous avons profité de l'occasion pour remettre à Marc De Koninck, un organisateur communautaire de la région de Québec hors-norme, l'ordre du mérite coopératif 2<sup>e</sup> degré. Marc est un homme engagé qui a toujours soutenu les valeurs coopératives. Le Conseil de la coopération et de la mutualité a aussi honoré, lors de son banquet annuel, madame Mariette Bombardier et son conjoint monsieur Gaston Michaud en leur octroyant l'ordre du mérite coopératif 3<sup>e</sup> degré. Ce couple d'Estriens est à l'origine du concept de coopérative de solidarité pour aînés et s'implique depuis des années en privilégiant une approche participative, inclusive et humaine.

Ce numéro est aussi hors norme puisque nous en avons augmenté le nombre de pages et inclus de nouvelles rubriques, dont celle de l'innovation. Le comité de la revue a aussi décidé de consacrer un zoom fédé pour les coopératives qui se trouvent dans des régions où il n'y a pas de Fédération et où les coopératives sont membres directement à la CQCH. Ce sera l'occasion de vous présenter un nouveau membre, la coopérative d'habitation Havre du petit village, une coopérative de solidarité pour aînés de 100 logements.

Je termine par un message d'intérêt général pour les coopératives d'habitation sous convention AccèsLogis Québec. Après 10 ans d'exploitation, la coopérative doit participer à la capitalisation du Fonds québécois d'habitation communautaire via la Société d'habitation du Québec (SHQ) en remettant le montant du capital du prêt hypothécaire initial remboursé au cours des 10 années et en se refinançant pour 25 ans. Le remboursement est généralement automatiquement versé par votre institution financière. Nous vous encourageons vivement à prendre conseil auprès de votre Fédération ou de la Confédération qui pourra vous suggérer de faire effectuer votre bilan de santé immobilière. Si, à la suite de l'inspection, vous avez des travaux à entreprendre et que vous n'avez pas les réserves nécessaires, vous pourriez faire la demande à la SHQ pour récupérer temporairement une partie ou la totalité de l'argent versé au Fonds. Car l'article de la convention indique que vous devez contribuer au FQHC «...pour autant que la viabilité financière de votre projet ne soit pas compromise... ». Pour les nouvelles conventions AccèsLogis Québec, un montant, moindre, est envoyé dès la date d'ajustement des intérêts, soit au jour 1 d'exploitation de votre coopérative. Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec votre Fédération ou avec la Confédération.

Je vous souhaite un bel été ●



# LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



**Jocelyne Rouleau,**  
Directrice générale de la CQCH  
et du FCAP

## LES COOPÉRATIVES D'HABITATION : UN PATRIMOINE COLLECTIF À PRÉSERVER

**Votre coopérative d'habitation a reçu une aide financière de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou de la Société d'habitation du Québec (SHQ) lors de la construction ou de l'acquisition et de la rénovation de ses immeubles coopératifs, ou lors de ses différentes phases de développement.**

Une telle aide est généralement accompagnée d'une convention d'exploitation, c'est-à-dire une entente écrite assurant l'encadrement administratif, économique et juridique de la coopérative d'habitation.

Si votre coopérative a été développée à la fin des années 1970 ou au cours des années 1980, ses conventions sont arrivées à terme. Elle se retrouve libérée de son emprunt hypothécaire et des contraintes administratives découlant des conventions d'exploitation.

Le parc immobilier coopératif québécois représente un actif immobilier collectif de 3,2 milliards de dollars. Chaque membre a la responsabilité de tout mettre en œuvre afin de conserver ce précieux patrimoine au bénéfice de la société québécoise en général.

Les 3 et 4 novembre prochain, nous organisons un colloque destiné à toutes les coopératives d'habitation du Québec qui sont arrivées en fin de convention ou qui y arriveront dans les cinq prochaines années. Ce colloque a pour objectif de faire le bilan des répercussions de la fin des conventions sur les coopératives d'habitation et de proposer des avenues pour celles-ci. Sous forme de panel, d'ateliers et de témoignages de coops ayant réussi leur transition, nous aborderons le refinancement, le regroupement, l'achat et la rénovation. Un salon des exposants vous présentera également des professionnels dans tous ces domaines. À la fin de l'événement, vous repartirez avec une boîte à outils pour solidifier les acquis de votre coop et en assurer le développement.

Par ailleurs, à la suite d'un envoi postal de la SCHL, vous avez sans doute été heureux d'apprendre que, dans le cadre de la Stratégie nationale du logement mise en place par le gouvernement fédéral, la subvention que votre coop reçoit est admissible à une prolongation jusqu'en mars 2020 selon le même montant que celui dont elle bénéficie actuellement. À partir de 2020, la Stratégie nationale du logement devrait s'appliquer avec de nouveaux programmes et une aide accrue pour le logement social et communautaire.

Il va sans dire que nous resterons vigilants pour que les annonces publiques se concrétisent de façon satisfaisante pour les membres de coopératives d'habitation! ●

### MERCI aux commanditaires de l'AGA 2018



# SAUCE À SPAGHETTI DE SANDRA

FICHE RECETTE

## 12 PORTIONS

- 3lbs bœuf haché
- 3 boîtes pâte de tomates (petites)
- 2 boîtes crème de tomates
- 3 boîtes sauce tomates 14 onces
- 2 boîtes tomate 28 onces
- 4 boîtes jus de tomates 19 onces
- 1 ½ tasse oignons
- 1 ½ tasse piment vert haché
- 1 ½ tasse céleris hachés
- 1 ½ tasse carotte hachées
- 1 ½ tasse champignons hachés
- 3 gousses ail haché
- quelques gouttes de Tabasco
- 1 c. à thé persil, laurier, origan
- 1 c. à thé basilic, fines herbes, sel, poivre, poivre de Cayenne
- 3 c. à soupe huile d'olive

## 24 PORTIONS

- 6 lbs
- 6 boîtes
- 4 boîtes
- 6 boîtes
- 4 boîtes
- 8 boîtes
- 3 tasses
- 6 gousses
- 2 c. à thé
- 2 c. à thé
- 6 c. à soupe

## INSTRUCTIONS

- Faire revenir le bœuf haché dans l'huile.
- Ajouter tous les légumes et cuire environ 5 minutes.
- Ajouter toutes les boîtes de tomates.
- Bien brasser.
- Ajouter tous les assaisonnements et les épices.
- Amener à ébullition, réduire la chaleur au minimum et laisser cuire 2 heures.
- Ajouter à la fin de la cuisson 1 pincée de sucre.

© Regroupement des cuisines collectives du Québec.



**QUALUM FENESTRATION**

**TOUS NOS MODÈLES DE FENÊTRES RENCONTRENT LES NORMES ÉNERGIE STAR (AVEC LE VERRE APPROPRIÉ), LES PERFORMANCES CSA ET LA NORME HARMONISÉE NAFS**

**TYPES DE FENÊTRES EN ALUMINIUM DISPONIBLES**  
COULISSANTE TRIPLE VITRAGE / BATTANT EXTÉRIEUR / AUVENT EXTÉRIEUR / BASCULE INTÉRIEUR TRÉMIE / BATTANT INTÉRIEUR / GUILLOTINE / FIXE

**TYPES DE FENÊTRES HYBRIDES, EN ALUMINIUM ET PVC DISPONIBLES**  
BATTANT EXTÉRIEUR / AUVENT EXTÉRIEUR / FIXE

[WWW.QUALUM.CA](http://WWW.QUALUM.CA)

# CONCOURS QUI SOMMES-NOUS?

Répondez correctement aux questions et courez la chance de gagner

**250\$** d'épicerie!

**Vous trouverez les réponses aux questions dans le dossier principal présenté aux pages 15 à 18.**

1 Combien d'œufs la poule produit-elle annuellement?

RÉPONSE: \_\_\_\_\_

2 Combien de kilogrammes de miel une ruche produit-elle annuellement?

RÉPONSE: \_\_\_\_\_

3 Quel est votre plus beau souvenir de repas pris en bonne compagnie?

RÉPONSE: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_ Coopérative: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

N° de tél.: \_\_\_\_\_ Courriel: \_\_\_\_\_

Les règlements du concours sont disponibles sur le site Internet de la CQCH, au [www.cooperativehabitation.coop](http://www.cooperativehabitation.coop).

Remplissez votre coupon-réponse et retournez-le par la poste à cette adresse:

**CONCOURS Qui sommes-nous ?**  
840, rue Raoul-Jobin, bureau 202  
Québec (Québec) G1N 1S7

**OU**  
envoyez-nous les réponses par courriel, à [bcerisier@cqch.qc.ca](mailto:bcerisier@cqch.qc.ca).

N'oubliez pas d'indiquer le nom et l'adresse de la coopérative où vous habitez ainsi que votre numéro de téléphone.

**Le tirage aura lieu le 16 juillet 2018.**

## GAGNANTE du concours de mars 2018:



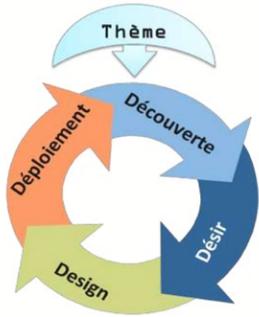
La gagnante de notre concours de mars 2018 est M<sup>me</sup> Mélanie Bouchard, de la Coopérative d'habitation 4 vents, de Chicoutimi.



**Bettina Cerisier,**  
Conseillère en  
communication et politique

## L'APPROCHE PARTICIPATIVE : PARFAITE POUR LES COOPS D'HABITATION!

**Lors de l'assemblée générale annuelle de la CQCH, nous avons invité Saleema Hutchinson, de Communagir, pour qu'elle nous offre une formation sur l'engagement et la mobilisation. Sa présentation a été grandement appréciée.**



Pourquoi? Parce que, pour une fois, la formation ne se basait pas sur des problèmes à résoudre, du type « vous devriez faire plus comme ça pour y parvenir », ou sur des situations idéales dans des coopératives d'habitation, qui nous donnent l'impression d'un rêve inaccessible (exemple : « Nous travaillons tous en comité, jamais de chicanes! »).

L'approche participative consiste à voir la totalité de la réalité, c'est-à-dire ce qui fonctionne bien et ce qui fonctionne

moins bien et, pour ce qui ne fonctionne pas, à essayer de trouver des ressources. Les concepteurs de la formation expliquent que, pour résoudre des problèmes mécaniques, il est normal de chercher le problème et d'identifier la solution. Quand il s'agit d'être humains, la situation est parfois plus complexe, c'est-à-dire que les paramètres varient tellement qu'entre le moment où vous mettez le doigt sur un problème et celui où vous trouvez une solution, celle-ci ne sera déjà plus d'actualité.

1. D'abord, il faut déterminer le changement souhaité en s'appuyant sur ce qui fonctionne déjà, sur les résultats, sur les forces et sur les talents des membres. On part du postulat que les ressources se trouvent dans la coopérative d'habitation.
2. Ensuite, il faut identifier votre noyau de forces et de réussites à partir des succès passés de votre coop et vous projeter dans des rêves et des désirs dont l'accomplissement vous attire. Vous concentrez sur ce qui fonctionne donne plus d'énergie et permet d'aller plus loin. Et, accessoirement, de résoudre ce qui ne marche pas.
3. Enfin, il faut intégrer le maximum de membres dans le démarrage du changement en suscitant des échanges et en favorisant la collaboration. Vous éviterez ainsi la résistance au changement qui se manifeste quand un petit groupe prend une décision pour un grand groupe sans que celui-ci ait été consulté.

Cette méthode a plus de chances de fonctionner dans une coopérative d'habitation, car sa réussite repose sur la participation et la coopération.

### LES DÉMARCHES, PAS À PAS...

- Définition : nous voulons plus de quoi?

Cette première étape est la base de tout. Cela peut être plus d'entraide ou plus de logements (dans le cadre d'un achat).

- Découverte : ce que nous cherchons à explorer existe déjà; nous cherchons les ressources présentes dans les expériences passées.

Les membres de la coop pourraient être invités à parler de choses qu'ils ont accomplies dans le passé, des histoires à succès.

- Rêver (vision) : en se basant sur les expériences positives du passé, les membres commencent à rêver des possibles pour l'avenir.

Les membres peuvent se réunir et créer leur vision en chants, en poèmes, en dessins...

- Design (conception) : définir avec les parties prenantes ce qu'il faut pour mettre en œuvre notre vision. Il faudra déterminer les parties prenantes, les leviers de changement et les actions concrètes.

- Déploiement : choisir les actions concrètes pour avancer.

Cette méthode est utilisée depuis 30 ans dans des microgroupes, comme des écoles, des municipalités, des familles, et même chez des individus, mais aussi dans des gigantesques entreprises, comme Philips, qui cherchent à augmenter leur rendement. Elle va à l'encontre de l'adage « Problème identifié, problème à moitié résolu ». Elle s'appuie sur les forces de tous pour que les faiblesses prennent moins d'importance. ●

« Sa mort n'était  
pas planifiée.  
Mais tout  
le reste l'était. »



PRÉSENT  
À CHAQUE  
INSTANT



COOPÉRATIVE  
FUNÉRAIRE  
DES DEUX RIVES

418 688-2411

coopfuneraire2rives.com

Conseillère en communication  
et politique, CQCH

## INNOVATION – COOPÉRATIVE DE PROPRIÉTAIRES DE MINIMAISONS, LE PETIT QUARTIER

**C'est l'histoire d'un homme qui voulait déménager sa maison en un voyage avec son truck...**

**En revenant de l'Ouest, en 2011, Richard Painchaud s'établit à Sherbrooke et fait plusieurs constats. Le principal : les salaires augmentent bien moins vite que le prix des maisons, si bien que, désormais, la municipalité devient une ville de logements locatifs. L'autre constat, c'est que les coopératives d'habitation sont un milieu de vie où il se sent bien et où l'entraide et le partage règnent. Et enfin, que 2000 pi<sup>2</sup> pour des familles de trois, c'est vraiment exagéré. Un retour à des préceptes de base en matière de protection de l'environnement s'impose, notamment ceux visant à utiliser moins de matériaux et de les réutiliser.**



Richard Painchaud, instigateur du projet.

Ces constats en tête, ce communicateur né prend son bâton de pèlerin, crée une page Facebook pour son projet de minimaisons, organise des 5 à 7 auxquels se joignent d'abord 30, puis 100, puis 200 personnes séduites par ses projets. Désormais, il a les acheteurs, il lui reste à convaincre la Ville d'adapter le zonage à ce nouveau produit immobilier et à trouver un terrain.

### GUILLAUME ET SA FÉDÉRATION

Richard connaissait Guillaume Brien, directeur général de la Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie. Ce dernier avait déjà animé des assemblées générales annuelles de la coopérative d'habitation où il demeurait. Il était déjà à monter des projets de coopératives de propriétaires en partenariat avec la CQCH. Richard l'a convaincu du bien-fondé de son projet de coopérative de propriétaires axée sur l'achat de minimaisons.

Tous deux ont sillonné les rues de Sherbrooke. Ils ont trouvé le terrain parfait, comprenant un boisé. L'emplacement idéal pour créer un havre de paix. À partir de ce moment-là, les événements se sont enchaînés à une vitesse folle. Il faut dire que la FCHE jouit d'une bonne réputation auprès des intervenants de la Ville, ce qui l'a sans doute aidée à les convaincre de prendre part au projet. La Ville en est donc devenue partenaire. Par exemple, elle a accepté d'enfouir les fils électriques à ses frais, de réduire la largeur des routes à 7 m, au lieu de 10, pour ralentir la

circulation, tandis que les 3 m restants seront fleuris, et ce, toujours aux frais de la Ville. Désormais, l'exemple de Sherbrooke est une référence partout au Canada. De fait, c'est la première coopérative de propriétaires de minimaisons enregistrée au pays.

### À QUOI RESSEMBLE UNE MINIMAISON?

Les modèles de minimaisons varient. Au sol, on calcule un maximum 45 m<sup>2</sup> avec des plafonds de 21 pi, ce qui équivaut à un volume correspondant à celui d'un 3½ moyen. Par contre, étant donné la hauteur des plafonds, la minimaison peut comprendre deux étages fermés, ce qui permet d'aménager deux chambres, comme un 5½. Les étages peuvent être partiellement fermés et laisser la place à une mezzanine où on aménagerait une chambre ou un bureau. C'est la designer Marie Hogue qui a conçu les plans. Les matériaux sont de qualité, donc plus durables, les planchers sont chauffants, l'isolation est de R-40. Les maisons ne sont pas collées les unes sur les autres; une distance de 18 pi les sépare.

### POCHETTE D'HABITATION

Les maisons seront disséminées sur le très grand terrain (un kilomètre carré) de façon à ce qu'une ouverture sur un sentier ou sur un boisé soit favorisée, offrant ainsi un milieu de vie d'inspiration plus rurale. Des stationnements communautaires seront également aménagés, permettant aux résidents de se servir de la voiture pour entrer et sortir du site, mais les incitant à marcher ou à utiliser la bicyclette ou les raquettes à l'intérieur du Petit Quartier.

### DES ESPACES COMMUNAUTAIRES

Au milieu du site, les résidents auront accès à une cuisine communautaire, à une salle commune, à un atelier de stockage et de réparation d'outils et à une piscine. De quoi favoriser la coopération. En effet, comme Richard le précise, le comité de sélection des membres est attentif à ce que ceux-ci s'y établissent pour les bonnes raisons, c'est-à-dire avant tout pour vivre les valeurs et les principes coopératifs.

Les habitations étant vendues à 106 000 \$ en moyenne, taxes incluses et terrain payé, nul doute que le projet convient autant aux familles et aux personnes seules qu'aux retraités. L'Estrie est encore une fois à l'avant-garde pour des solutions vertes, durables et originales.

**Pour en savoir plus :** Visitez la page Facebook du Petit Quartier-Sherbrooke et [coopdeproprietaires.com](http://coopdeproprietaires.com) ●

# UNE COOPÉRATIVE D'HABITATION TOUT EN **COULEURS** AVEC BÉTONEL-DULUX



PROFITEZ D'UN **ESCOMPTE DE 40 %**

sur les peintures Bétonel-Dulux dans l'un des 70 magasins corporatifs au Québec.

Sur présentation de votre **carte multiservices CQCH**, Bétonel-Dulux vous offre des produits de première qualité et met toute son expertise à votre service afin de vous aider à réaliser vos projets avec succès.

Consultez le site Internet **betonel.com** pour trouver le magasin Bétonel-Dulux le plus près de votre coopérative d'habitation.



Uniquement pour  
les membres CQCH

**140 \$  
DE RABAIS**

à l'achat d'un  
**nouveau chauffe-eau**  
de 40 ou 60 gallons.\*



GARANTIE  
**HYDROSOLUTION**

CHAUFFE-EAU	<b>10 ANS</b>
MAIN D'OEUVRE	<b>2 ANS</b>

**AUCUN FRAIS**

DE LIVRAISON, D'INSTALLATION  
ET DE RÉCUPÉRATION DES  
CHAUFFE-EAU USAGÉS

APPELEZ NOTRE ÉQUIPE DÉDIÉE POUR VOUS.

**1 877 326-0606**  
POSTE 4228

**Hydro**  **Solution**

\* Ne peut être jumelé à aucune autre promotion HydroSolution. L'offre prend fin le 31 mars 2019.

# ACTUALITÉS JURIDIQUES ET POLITIQUES

## ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN NOUVEAU RÈGLEMENT ENCADRANT LA CERTIFICATION ET L'EXPLOITATION DES RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉS

**Le 5 avril dernier entrait en vigueur le Règlement sur la certification des résidences privées pour aînés (le Règlement), lequel remplace un précédent règlement en vigueur depuis le 13 mars 2013.**

Le présent article se veut un résumé des principaux changements découlant de cette modification. Il ne prétend aucunement présenter l'ensemble des modifications apportées ou des exigences applicables à une résidence privée pour aînés (RPA).

Avant tout, il importe de rappeler ce qu'est une RPA<sup>1</sup>. Il s'agit :

- d'une tour ou d'une partie d'un immeuble d'habitation collective;
- hébergeant principalement des personnes âgées de 65 ans et plus;
- offrant, outre la location, des services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes, définies au Règlement : services de repas, d'assistance personnelle, de soins infirmiers, d'aide domestique, de sécurité ou de loisirs.

Une fois la notion de RPA définie, l'une des principales modifications du Règlement est de faire passer de deux à quatre les catégories de RPA. Voici donc les quatre nouvelles catégories :

**Catégorie 1 :** RPA avec services de base (repas, loisirs, sécurité, activités de la vie domestique);

**Catégorie 2 :** RPA avec services de base et distribution de médicaments (apporter la médication à l'utilisateur seulement, celui-ci se chargeant de se l'administrer);

**Catégorie 3 :** RPA avec services d'assistance personnelle et administration de médicaments (administration faite par le personnel de la RPA);

**Catégorie 4 :** RPA avec soins infirmiers.

La catégorisation des RPA permet de soumettre celles-ci à différentes exigences propres à chacune d'elles, pour les unités ou étages spécifiques ou pour l'ensemble de la RPA, à défaut de services spécifiques à une unité ou à un étage. Le tableau<sup>2</sup> suivant résume bien les paramètres de surveillance, selon la catégorie de RPA et le nombre d'unités :

Catégories de RPA	Nombre d'unités	Exigences sur place à la RPA
<b>Catégorie 1</b>	49 unités et moins	1 surveillant, bénévole, locataire surveillant ou résident
	De 50 à 99 unités	1 surveillant, bénévole, locataire surveillant ou résident <sup>3</sup>
	De 100 à 199 unités	1 surveillant ou 2 bénévoles, locataires surveillants ou résidents <sup>3</sup>
	200 unités et plus	2 surveillants ou 3 bénévoles, locataires surveillants ou résidents <sup>3</sup>
<b>Catégorie 2</b>	9 unités et moins	1 surveillant <sup>3</sup>
	De 10 à 199 unités	1 surveillant <sup>3</sup>
	200 unités et plus	2 surveillants <sup>3</sup>
<b>Catégorie 3</b>	9 unités et moins	1 surveillant <sup>3</sup>
	De 10 à 99 unités	1 préposé
	De 100 à 199 unités	1 surveillant <sup>3</sup> et 1 préposé
	200 unités et plus	2 surveillants <sup>3</sup> et 1 préposé
<b>Catégorie 4</b>	49 unités et moins	1 préposé
	De 50 à 99 unités	2 préposés
	De 100 à 199 unités	3 préposés
	200 unités et plus	4 préposés

Le Règlement prévoit, pour les différentes catégories de personnes appelées à assurer la surveillance, des exigences particulières en matière de formation.

Par ailleurs, voici, en rafale, certains éléments apportés par ce nouveau règlement :

- Élargissement des obligations en matière de vérification des antécédents judiciaires;
- Obligation de prévoir des procédures visant à répondre à plusieurs situations d'urgence ou d'imprévis (chutes, infections, absences inexplicables, etc.);
- Ces procédures devront notamment inclure le fait qu'il faille tenir compte des volontés exprimées du résident en matière de réanimation;
- Possibilité, pour la plupart des RPA de catégories 2, 3 et 4, de mettre en place un service de soins ambulatoires, permettant aux résidents de consulter, sur place, des professionnels autorisés à effectuer un suivi ou à traiter un problème de santé particulier.

Évidemment, ce règlement prévoit plusieurs autres dispositions ainsi que des exceptions. Ainsi, pour toute question plus spécifique, n'hésitez pas à communiquer avec la CQCH. ●

1. Loi sur la santé et les services sociaux, c. S-4.2, art. 346.0.1, al. 2.

2. Tableau tiré d'un communiqué du ministère de la Santé et des Services sociaux, publié le 21 mars 2018. [En ligne] [www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communique-1535/](http://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communique-1535/). (Page consultée le 30 avril 2018).

3. Ces personnes doivent connaître le plan de sécurité incendie, être capables de l'appliquer et avoir suivi avec succès les formations suivantes : réanimation cardiorespiratoire, secourisme général et principes de déplacement sécuritaire des personnes.

# AU NOM DE LA LOI

## L'ENCADREMENT LÉGISLATIF DU CANNABIS : CULTURE ET CONSOMMATION DANS LES LOGEMENTS

**Lors de la dernière parution de cette revue, nous vous présentions un article traitant des répercussions des modifications législatives actuellement étudiées concernant le cannabis sur les coopératives d'habitation. Cependant, ces projets de loi entraînent d'autres considérations que nous jugeons pertinent d'approfondir, notamment en ce qui a trait à la culture du cannabis ainsi qu'à sa consommation, autrement qu'en le fumant.**

Ainsi, sur la question de la culture, le projet de loi 157 prévoit une interdiction de la culture du cannabis à des fins personnelles. Cette interdiction s'applique notamment à la plantation des graines et des plantes, à la reproduction des plantes par boutures, à la culture des plantes et à la récolte de leur production. Contrevenir à cette interdiction, en cultivant quatre plantes ou moins à l'intérieur d'un logement, pourra constituer une infraction passible d'une amende de 250 \$ à 750 \$ pour une première infraction. Si le nombre de plantes cultivées est supérieur à quatre, il pourra alors s'agir d'une infraction criminelle, punissable de peines d'emprisonnement ou d'amendes représentant des montants beaucoup plus importants. Évidemment, nous vous rappelons que ces projets de loi ne sont toujours pas adoptés et qu'ils peuvent toujours faire l'objet de modifications subséquentes. Ainsi, à moins de telles modifications, sans égard à vos baux ou règlements d'immeuble, la culture du cannabis dans les logements des coopératives demeurera vraisemblablement interdite.

Pour ce qui est de la question de la consommation du cannabis autrement que par inhalation, il sera, selon nous, beaucoup plus difficile d'encadrer cette pratique. On pense ici au fait de « cuisiner » des aliments à base de cannabis (muffins, brownies, etc.). Dans ces cas, l'argument généralement invoqué pour interdire de fumer du cannabis, à savoir les effets de la fumée et des odeurs, ne trouve pas application. Ainsi, au même titre que l'on ne pourrait interdire à un locataire de

consommer une boisson alcoolisée dans son logement, nous croyons qu'une interdiction de consommer du cannabis, sous toute forme, serait trop restrictive et pourrait être considérée par les tribunaux comme étant une entrave injustifiée au droit à la vie privée des locataires. Il n'y a toutefois, à notre connaissance, aucune décision, à ce jour, sur cette question.

Ainsi, le contrôle d'un éventuel abus de cannabis devra plutôt se faire au même titre que pour l'alcool, sur la base du droit des autres locataires à la jouissance paisible du bien loué, le locataire-consommateur étant tenu de se conduire de manière à ne pas troubler la jouissance normale des autres locataires.

En terminant, nous indiquions, dans la dernière parution de cette revue, qu'un locataire pourrait refuser une modification au bail visant à interdire de fumer du cannabis, afin que la Régie du logement statue sur cet ajout. Cette affirmation est inexacte dans le cas spécifique d'un locataire de coopérative d'habitation, celui-ci n'ayant pas la possibilité de contester la modification proposée. Il doit l'accepter ou quitter le logement au terme du bail. ●





## Améliorez l'efficacité énergétique de vos immeubles

Saviez-vous que le chauffage des locaux et de l'eau représente habituellement 80 % de l'énergie totale consommée dans un immeuble d'habitation?

Des installations mécaniques bien entretenues participent au confort des occupants et à la qualité de l'air intérieur dans toutes les parties d'un immeuble à logements. Les possibilités d'entretien, de rénovation et de modernisation des installations de chauffage et de ventilation sont nombreuses. Chacune peut optimiser l'efficacité des installations, accroître le confort des occupants et réduire la consommation d'énergie.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) offre des outils et des ressources pour l'exploitation, l'entretien et l'amélioration d'immeubles locatifs.

Aussi, on y retrouve des mesures qui peuvent être appliquées par le gestionnaire ou le responsable à l'entretien, ou encore, selon la complexité du projet, par un installateur qualifié ou un entrepreneur ou un ingénieur spécialisé.



Pour de plus amples renseignements, consulter le site web de la SCHL à [schl.ca/fr/prin/dedu](http://schl.ca/fr/prin/dedu) et cliquer sur Entretien et efficacité des ressources des immeubles.



**Marc De Koninck,**  
Organisateur communautaire  
CIUSSSCN

# PERSONNALITÉ COOPÉRATIVE

## L'ORDRE DU MÉRITE COOPÉRATIF ET MUTUALISTE QUÉBÉCOIS

*Mon bien-être passe par le tien  
et ton bien-être passe par le mien*

Marc De Koninck

«On est tous tributaires les uns des autres. Vivre en société, c'est faire partie d'un grand projet collectif.» On peut dire que le bien commun est un des grands chevaux de bataille de Marc De Koninck. Ce «simple» organisateur communautaire (OC), comme il se définit lui-même, a consacré sa désormais longue carrière au mieux-être des personnes les plus touchées par les inégalités sociales, comme les pauvres, les immigrants, les personnes handicapées, etc.

La Fédération des coopératives d'habitation de Québec et Chaudière-Appalaches a présenté la candidature de Marc à l'Ordre du Mérite coopératif du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM). Cette reconnaissance vise une personne qui exerce ou qui a exercé son activité coopérative de façon significative dans plusieurs secteurs à l'échelle locale ou dans un secteur à l'échelle régionale, et ce, pendant plusieurs années.

Marc a pris du temps avant d'admettre qu'il méritait ce prix. Pour lui, les vrais héros de la coopération sont ceux qui la vivent tous les jours, comme les membres de coopératives d'habitation. La coopérative est un choix conscient d'adhérer à une microsociété. L'engagement dans les comités des membres plus touchés par les inégalités transmet le message suivant : «tu en vau la peine, tu vas pouvoir siéger aux instances, tu vas apporter au collectif, ta compétence y est reconnue». Ce n'est pas facile tous les jours, de vivre dans une coop, mais quelle école!

L'espace où Marc rejoint le monde coopératif, outre ses multiples implications professionnelles, comme sa participation au démarrage d'une des premières coopératives de solidarité au Québec, la coopérative Avantages, en 1997, ses animations légendaires d'assemblées générales à la CQCH, dans les fédérations, dans des comités de coopératives d'habitation, c'est dans les valeurs coopératives. Pour lui, la participation

démocratique est une des solutions pour ne laisser personne sur la voie d'évitement. Tout le monde a une voix, tout le monde apporte à notre projet de société.

Cet étudiant en géographie a trouvé sa véritable vocation en animant des camps de vacances pour personnes handicapées. Il s'est très vite senti à l'aise dans des environnements collectifs où son leadership et ses habiletés communicationnelles lui ont permis de se démarquer. D'abord auxiliaire familial, il est très vite devenu OC dans un petit CLSC où le personnel travaillait en interdisciplinarité. Ce qui est, selon lui, primordial pour travailler à la réalisation d'un projet. Tout y est important et interrelié.

Ses qualités de porte-voix au service des plus vulnérables l'ont conduit à être président du conseil d'administration de Centraide, à être le porte-parole du placement à rendement social pour la Caisse d'économie solidaire Desjardins et à s'impliquer bénévolement dans de multiples organismes à but non lucratif et coopératif pourvu que leurs projets apportent une plus-value au bien commun.

Pour répondre à tes craintes, cher Marc, je tiens à te rassurer : tu n'es pas un imposteur en recevant l'Ordre du Mérite coopératif. C'est le monde coopératif qui est honoré que tu acceptes cette reconnaissance. ●



De gauche à droite: Jacques Côté, président de la CQCH, Michel Gauthier, président du CQCM, Marc De Koninck, lauréat, Sandra Turgeon, directrice générale de la FECHAQC, et Claude Pépin, président de la FECHAQC.

Conseiller à la vie associative  
et formation, FECHAQC



Myriam et Marc,  
Membres fondateurs

# COOP À SUCCÈS

## UNE ÉPICERIE COOPÉRATIVE « ZÉRO DÉCHET » À L'ÉCOUTE DE SES MEMBRES

### Portrait de la coopérative de solidarité l'épicerie Le Haricot Magique, une première épicerie vrac, bio, zéro déchet dans le quartier Saint-Roch.

Pourquoi le vrac? L'objectif est que le client se présente avec ses sacs et ses contenants récupérés. Il pèse chacun des pots en entrant, puis il fait son épicerie : alimentation bio en vrac, fruits et légumes, produits ménagers... À la sortie, on pèse une nouvelle fois pour facturer le contenu. Des contenants sont aussi offerts sur place. L'idée est de pouvoir acheter la quantité désirée sans produire des déchets avec les emballages.

Geneviève, membre travailleuse auxiliaire, concocte chaque jour des plats préparés variés végétariens et végétaliens pour les plus pressés qui souhaitent manger sur le pouce ou s'installer à l'une des tables disponibles dans l'épicerie.

La mission de la coopérative s'affiche comme telle : *Promouvoir, conscientiser et encourager à des habitudes de vie saines et écoresponsables pour réduire les déchets, le gaspillage et la pollution.*

Votre magazine *Les Coops* a rencontré Myriam Lachance et Marc Hébert, deux membres fondateurs qui exploitent l'épicerie avec passion.

### Comment l'idée de l'épicerie, dans une structure coopérative, vous est-elle venue?

**Myriam :** L'idée est vite apparue quand on a visité une épicerie « zéro déchet » à Baie-Saint-Paul, Chez Bocaux. On s'est dit que ce serait *l'fun* d'avoir ça à Québec. On s'est lancés dans le projet en passant par toutes les étapes, de l'étude de marché à la faisabilité et au plan d'affaires, etc.

**Marc :** Myriam et moi, on avait besoin de changement sur le plan professionnel. L'épicerie est devenue un prétexte pour rejoindre les valeurs qu'on voulait vivre dans notre milieu de travail : l'environnement nous préoccupait, l'alimentation et le côté coopération. On recherchait aussi un milieu de travail plus démocratique, une façon d'utiliser la force et l'intelligence collectives.

**Myriam :** On n'était pas dans un environnement d'économie sociale avant. Où je travaillais, les gens étaient considérés comme des individus faisant fonctionner la machine, et je ne voulais plus ça. Je voulais d'un milieu où les gens ont leur mot à dire et sont traités d'égal à égal. Du « par et pour ».

**Marc :** Je vivais dans un milieu de travail comme celui où Myriam se trouvait, même si je me suis impliqué dans des projets communautaires, comme le projet d'habitation formule co-habitat, à Limoilou (*NDLR : projet qui n'a pas abouti*).

### Qu'est-ce qui vous motive dans ce secteur d'économie particulièrement? Pourquoi avoir choisi ce modèle?

*NDLR : La coopérative de solidarité a deux types de membres : les membres travailleurs et les membres consommateurs (ils sont désormais plus de 900).*

**Myriam :** Les membres apportent une fidélité de la clientèle. Ils croient au projet, veulent le soutenir et ça fait qu'on est plus proches de la clientèle. Si les clients sont membres, ils sont davantage portés à faire valoir leurs recommandations.

**Marc :** Dès le démarrage, des personnes sont venues nous aider et certaines sont devenues membres fondateurs. L'une d'entre elles s'est vite occupée des communications, par exemple.

### Dans les principes coopératifs, on parle notamment d'éducation/formation, d'intercoopération ou d'engagement envers la communauté. Quels sont les prochains développements en ce sens pour la coopérative?

**Myriam :** On a déjà des partenariats. Nous sommes notamment le point de chute pour la boutique de produits bio Ecoboutik. On fait affaire avec Nettoyants Lemieux (boutique de produits ménagers bio en vrac), avec la boulangerie La boîte à pain, etc. C'est l'aspect social de communauté de quartier qu'on met de l'avant, pour le moment, avec les entreprises d'ici.

On a aussi parlé à la Table de quartier L'Engrenage, et on va participer au grand ménage de Saint-Roch avec tous les organismes. On contribue par ailleurs au frigo communautaire du parvis Saint-Roch.

Pour en savoir plus, visitez la page Facebook de l'épicerie Le Haricot Magique - coop de solidarité. ●



DOSSIER

# PRATIQUER LE « MANGER ENSEMBLE »

« UNE MAISON OÙ ON SENT LA BONNE  
ODEUR DE LA SOUPE QUI MIJOTE, ÇA DONNE  
ENVIE DE RENTRER PARTAGER UN BOL. »

Dans la vie coopérative, il existe plusieurs moments de rencontres : les assemblées générales annuelles, l'inscription du membre, son intégration, les corvées annuelles, les différents comités. Lors de ces rencontres, la plupart du temps, le comité organisateur va penser à la nourriture : « il faut bien manger ! ». Et c'est une très bonne chose d'y penser, il y a de très fortes chances que de toutes ces rencontres, l'on se souviendra de l'ambiance qui s'en dégagait, du goût d'une pâtisserie ou de l'arôme d'un bon café.

Dans notre monde occidental depuis les années 60, peu à peu les familles se sont rétrécies, la femme travaille à l'extérieur, les écrans ont envahi notre univers et ont pris notre temps et, peu à peu, manger est devenu un acte individuel. On mange sur un plateau devant la télé, on grignote debout, on mange à l'extérieur. Le côté positif, c'est qu'on a plus de temps pour nos loisirs, on n'est plus coincé le dimanche dans d'interminables repas de famille, on peut choisir les aliments qui nous plaisent ou qui sont bons pour notre santé. Le côté négatif, c'est que pour des portions individuelles on opte souvent pour les repas tout préparés pleins d'additifs, ces repas nous isolent et nous gardent captifs des écrans.



# DOSSIER



*J'aime bien faire la cuisine, pour moi, c'est important ! Mais, si c'est pour moi toute seule, je ne cuisine pas alors.*

En réalité, l'alimentation a plusieurs facettes :

**CULTUREL.** Chaque culture a ses traditions culinaires qui sont liées aussi à l'histoire familiale, à son enfance. Nous sommes fiers de faire connaître des plats qui nous ont émus ou qui nous racontent. Organiser un potluck où tout le monde apporte un plat pour trois personnes, c'est un succès garanti. On commence par expliquer ce que l'on a mis dedans, puis comment on l'a cuit et finalement on raconte sa vie ! Un autre avantage, c'est que la multitude de plats sur la table permet à tout le monde d'y trouver son compte : les restrictions alimentaires, les goûts, les régimes seront respectés. Enfin, économiquement, vous aurez préparé un repas pour trois et mangé comme un roi. Pensez qu'après ce repas vos relations avec vos voisins ne seront plus jamais les mêmes. Manger ensemble est le signe d'un minimum d'intimité et de volonté d'approfondir la relation. C'est rompre le pain, un signe de paix universel.

*Moi, les potlucks organisés une fois par mois à L'Accorderie de Québec, je ne les manquerai pour rien au monde. D'abord, ce sont des gens qui, sans cette rencontre, je n'aurais pas eu l'occasion de côtoyer. Il y a une ambiance incroyable c'est comme une famille, puis je repars avec plein de recettes, pleins de produits que je ne connaissais pas qui ne sont pas chers et qui ne nécessitent que du temps. Et du temps j'en ai, je suis toute seule.*

**ÉCONOMIQUE.** De tous nos postes budgétaires, celui consacré à l'alimentation se réduit de plus en plus au fil des ans. Comme si tous les autres étaient plus importants. Pourtant se nourrir est essentiel. C'est aussi le seul que l'on peut réduire quand on est en situation de pauvreté, car le loyer et l'électricité sont des dépenses incompressibles ! Le manque d'argent est aussi une raison d'isolement quand, par exemple, on cherche des excuses pour ne pas aller prendre un verre faute de sous à la sortie de la partie de hockey.

*Je joue dans un groupe de musique comme amateur. Généralement, après une répétition, ou une représentation, nous aimons bien prendre un verre ensemble. Un jour, un des nôtres a perdu son travail et s'est retrouvé au chômage. Il lui est devenu difficile de prendre un verre à la fin des répétitions. Il ne pouvait plus se le permettre, même si tout le groupe est disposé à cotiser ou à lui payer un verre à tour de rôle... Il a fini par ne plus venir du tout; son budget loisirs avait tout simplement disparu.*

**ENVIRONNEMENTAL.** Quand une personne décide de cuisiner au lieu d'acheter des plats préparés, elle se réapproprie le bout de la chaîne, occupée par les intermédiaires (transformateurs, publicitaires ...) et elle se passe par le fait même de l'ajout de colorant, exhausteur de goût, conservateur si néfaste à la santé. Si en allant plus loin, ce qui est cuisiné vient de son jardin ou d'un fermier local, cette personne pourra se nourrir avec plus d'autonomie. Cette conscience politique se concrétise dans la foulée des cuisines collectives, jardins communautaires, paniers bios, regroupements d'achats, etc. Malheureusement, cette conscientisation bute sur les inégalités sociales, car ce retour aux fourneaux concerne davantage les catégories sociales les plus favorisées.

**SOCIAL.** Les diététistes s'entendent pour dire que pour prendre son repas il convient d'éteindre la télé, de passer ce moment en bonne compagnie, de prendre son temps, de rire et d'échanger. Manger ensemble, c'est s'attendre les uns les autres, respecter les rythmes de chacun, c'est ne pas parler la bouche pleine, c'est vivre en société. Manger ensemble, c'est élargir l'échange, c'est passer de la météo, aux enfants en passant par le contenu des assiettes. C'est du temps magique, car il n'est pas concentré sur la résolution d'un problème ou l'achèvement d'une tâche.

*Le dimanche, quand il fait beau, on aime bien aller pique-niquer. On improvise le matin. Alors on prend dans le frigo des trucs qui ne sont pas spécialement appétissants et on met tout dans le sac. Puis, on marche, et quand on arrive dans un chouette endroit, on déballe tout. Et alors là, tout est bon ! Finalement, les fonds de frigo deviennent délicieux ! Moi, je suis très contente avec ça. On se trouve un bel endroit, on s'installe, on est avec des amis, les enfants...*

Ces quelques témoignages proviennent d'une rencontre que l'on avait organisée autour de l'alimentation. Pas besoin de tirer les vers du nez des participants, l'alimentation est un sujet universel, attirant et rassembleur. N'hésitez pas à proposer dans votre coop des partages de repas. Le beau temps est là, pas besoin d'avoir un grand local, les parcs avec leurs tables de pique-nique sont là, pas besoin d'avoir des sous, les aliments les plus savoureux sont ceux confectionnés à partir d'ingrédients de base. Prenez votre plus beau sourire et allez cogner à la porte de votre voisine... ●





Roxanne Dubé,  
Chargée de projet,  
CQCH

## L'AGRICULTURE URBAINE EN COOPÉRATIVES D'HABITATION

**En 2017-2018, la CQCH a réalisé une étude de faisabilité sur l'implantation de projets d'agriculture urbaine sur les terrains et espaces libres des coopératives d'habitation. Plus concrètement, l'étude visait à déterminer le potentiel économique de la culture de végétaux, de l'apiculture urbaine et de la garde de poules pondeuses. Voici un aperçu du portrait de l'agriculture urbaine que nous avons dressé à partir des résultats obtenus.**

### QU'EST-CE QUE L'AGRICULTURE URBAINE?

L'agriculture urbaine est une pratique qui a vu le jour avec les premiers jardins en ville. Principalement lors de grandes crises économiques, ces jardins étaient aménagés afin de cultiver et d'offrir des aliments pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire<sup>1</sup>. Avec les années, les citoyens se sont approprié la pratique et, finalement, ont commencé à produire des fruits et des légumes pour eux-mêmes. Plusieurs villes possèdent leurs jardins communautaires : Montréal et Québec comptent d'ailleurs le plus d'initiatives en agriculture urbaine.

Outre le fait qu'elle permette l'accès à des aliments frais, l'agriculture urbaine présente plusieurs avantages pour une communauté ou, dans le cas qui nous intéresse, pour les membres des coopératives d'habitation. Ces aménagements utilisent les espaces libres et embellissent les milieux de vie. Le jardinage et l'entretien des plants permettent également la socialisation entre les membres, la participation à un projet commun ainsi que l'acquisition de nouvelles connaissances. Finalement, sur le plan environnemental, la plantation de végétaux permet de réduire l'importance des îlots de chaleur et d'améliorer la qualité de l'air. Alors, pourquoi s'en passer?

### LA CULTURE DE VÉGÉTAUX



La culture des végétaux (les jardins, bacs de légumes, etc.) est la pratique principale lorsqu'on pense à l'agriculture urbaine. Il existe néanmoins plusieurs techniques

et moyens pour arriver à cultiver des fruits et des légumes. La plus connue, le jardin au sol, demande moins d'équipements, mais doit tout de même être bien réfléchi pour que l'ensoleillement soit optimal et que les allées soient aménagées adéquatement. La majorité des légumes peut être cultivée de cette manière. On estime à un kilogramme par mètre carré la production annuelle de légumes pour ce type de plantation.

Les jardins en bacs sont aussi une avenue intéressante pour les coopératives d'habitation. En effet, comme plusieurs coopératives d'habitation présentent des balcons ou des espaces plus restreints, les bacs s'accommodent bien des espaces libres. Attention : il faut que le bac choisi soit assez profond pour permettre la pousse des légumes. Par exemple, une carotte a besoin d'espace en profondeur pour pousser. Par ailleurs, dans un bac, la terre sèche plus rapidement que celle au sol. Il faut ainsi prévoir plusieurs séances d'arrosage. Cette technique semble être la plus productive avec des récoltes d'approximativement 5,5 kg de légumes par mètre carré annuellement.

Souvent oubliées, les serres ont été reconnues pour leur grande productivité. L'étude de la CQCH démontre qu'il s'agirait d'une option prometteuse lorsqu'on désire axer notre culture sur la production et sur la rentabilité. Par contre, l'installation d'une serre est plus coûteuse, ce qui pourrait en dissuader plusieurs.

### FAIRE POUSSER DES LÉGUMES SUR VOTRE TOIT? POURQUOI PAS!

L'aménagement de jardins sur les toits des coopératives d'habitation est une autre option envisageable. Par contre, d'importants coûts peuvent y être associés, surtout si l'on désire aménager un toit vert. Ceux-ci, de plus en plus répandus, impliquent les mêmes techniques que la culture au sol, mais sont aménagés sur le toit. Vous comprendrez que le poids de la terre doit être considéré lors de la conception. Dans ces cas, l'expertise d'architectes et d'ingénieurs est primordiale. Après tout, on ne veut pas que le toit s'effondre!

L'aménagement de bacs sur un toit serait également intéressant. Il faut cependant s'assurer que le toit est

1. Boulianne, 2001. L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois : Empowerment des femmes ou «domestication de l'espace public»? *Anthropologie et Sociétés* (25 : 1) p. 63-80.



# DOSSIER

facilement accessible, de même qu'une source d'eau. Certains légumes, tels que les crucifères, sont à éviter sur les toits à cause du fort ensoleillement.



## DES ŒUFS FRAIS TOUS LES JOURS ET DE LA COMPAGNIE DANS VOTRE COUR?

*Une poule peut produire jusqu'à 24 douzaines d'œufs par année.*

La garde de poules pondeuses est une pratique de plus en plus répandue. Mis à part le poulailler, la garde de poules demande peu d'investissement, mais requiert une attention quotidienne. Il faut prendre le temps de nourrir les poules et de récolter les œufs chaque jour, tâche plutôt ludique.

En contrepartie, il faut nettoyer le poulailler, ce qui peut être beaucoup moins attrayant pour les membres de la coopérative d'habitation. Selon le Laboratoire d'agriculture urbaine, le poulailler doit être de 0,4 m<sup>2</sup> au minimum par poule et l'enclos, de 0,9 m<sup>2</sup> par poule.

## L'APICULTURE URBAINE

L'apiculture urbaine est une façon intéressante d'obtenir du miel, mais aussi d'assurer la présence de pollinisateurs en milieu urbain. Les abeilles travaillent dans l'ombre et aident à la floraison de plusieurs de vos plates-bandes. On estime que, par année, une ruche pourrait produire jusqu'à 20 kg de miel. L'apiculture urbaine demande tout de même un investissement en temps et en argent, notamment pour la formation, car il est préférable de connaître l'apiculture pour bien manipuler et entretenir les

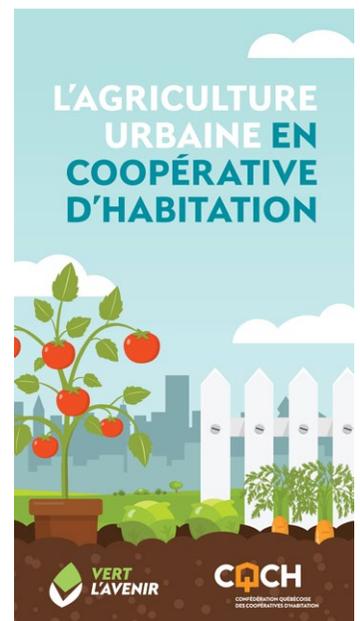
ruches. L'installation des ruches doit être effectuée selon les normes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) : une ruche située à moins de 15 m d'un chemin ou d'une habitation doit être clôturée. Cependant, il existe des organismes qui offrent le service d'installation et d'entretien de ruches. Ces spécialistes, moyennant un certain montant par mois, vous aident à en assurer le suivi. Avant d'entreprendre un projet d'agriculture urbaine, informez-vous auprès de votre ville ou de votre municipalité; les activités liées à l'agriculture urbaine sont réglementées, mais sont tout de même accessibles.

## EN CONCLUSION

L'agriculture urbaine est un moyen de promouvoir la participation des membres tout en ayant accès à des fruits et légumes frais. Vous désirez en savoir plus sur l'agriculture urbaine? Plusieurs organismes peuvent vous accompagner et ont conçu des outils pour favoriser l'implantation de l'agriculture urbaine :

- Alvéole
- AmiEs de la Terre de Québec
- Coopérative Tourne-Sol
- Craque-bitume
- Laboratoire d'agriculture urbaine (AU/LAB)
- MAPAQ
- Nature Québec
- Réseau d'agriculture du Québec (RAUQ)
- Urbainsculteurs
- Vivre en ville

Un dépliant sur le sujet a également été réalisé par la CQCH. Il est disponible dans la zone membre du site Web. Allez le télécharger pour cultiver l'idée avec vos membres! ●



# Sylvestre Painchaud

+ associés

M<sup>e</sup> Normand Painchaud  
 M<sup>e</sup> Catherine Sylvestre  
 M<sup>e</sup> Benoît Marion  
 M<sup>e</sup> Marie-Anaïs Sauvé  
 M<sup>e</sup> Gilles G. Krief  
 M<sup>e</sup> Vincent Blais-Fortin  
 M<sup>e</sup> Giacomo Zucchi

On pratique votre droit

Établi dans le sud-ouest de Montréal depuis 1981, notre bureau d'avocats dispose d'une solide expérience en droit des coopératives. Notre équipe offre aux coopératives d'habitation des services juridiques de qualité et adaptés à leurs besoins particuliers, tels que :

- Fournir des opinions juridiques dans le cadre d'un conflit avec un membre et/ou un locataire;
- Valider les avis qui doivent être envoyés aux locataires (avis de modification du bail, avis de travaux majeurs, etc.);
- Réviser les règlements de la coopérative (régie interne, contrats de membre, politiques etc.);
- Superviser une procédure de sanction à l'égard d'un membre (suspension ou exclusion);
- Représenter la coopérative devant les tribunaux (Régie du logement, Cour du Québec, Cour Supérieure);
- Rédiger des mises en demeure;
- Fournir des conseils juridiques en matière de droit civil général et représenter la coopérative en cas de litige, notamment en cas de problèmes de vices de construction.

740, avenue Atwater, Montréal (Québec) H4C 2G9 • Téléphone : 514 937-2881 • Fax : 514 937-6529 • [info@sfpavocats.ca](mailto:info@sfpavocats.ca)

**RONA**  
L'ENTREPÔT

**RONA**

EXCLUSIF AUX MEMBRES DE LA

**CQCH**

CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE  
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

**NOUVEAU PROGRAMME  
PRIVILÈGE AVEC RABAIS  
PAR CATÉGORIE**

ÉPARGNEZ JUSQU'À

**15%**

PEINTURE ET ACCESSOIRES

**15%**

DÉCORATION  
COUVRE-PLANCHER  
QUINCAILLERIE  
ÉLECTRICITÉ  
PLOMBERIE  
OUTILLAGE

**10%**

OUTILLAGE ÉLECTRIQUE  
PORTATIF ET STATIONNAIRE  
MOULURES, LAMBRIS, TUILES  
À PLAFOND ET ACCESSOIRES

**8%**

CUISINE

VENTILATION, CHAUFFAGE  
ET CLIMATISATION  
PRODUITS D'ENTRETIEN  
PRODUITS SAISONNIERS  
ET D'HORTICULTURE  
AUTOMOBILE

**5%**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

PRODUITS FORESTIERS  
ET FORESTIERS ALLIÉS  
PORTES ET FENÊTRES

**2,5%**

\*\*Le programme privilège ne s'applique pas sur les commandes spéciales. Uniquement valide sur les achats facturés au nom de votre entreprise et chez tous les marchands participants seulement. Le service de livraison peut varier selon le marchand et la région. Le programme privilège exclut toute forme de remboursement rétroactif. Le programme privilège ne peut être jumelé à toutes autres promotions ainsi qu'aux bénéfices offerts par la carte RONAvantages. Le programme privilège peut être modifié en tout temps et sans préavis. Le programme sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016 et pour la durée de l'entente en cours.



# ZOOM FÉDÉ

ESTRIE

## LONGUE VIE À BAOBAB – CAFÉ DE QUARTIER, À ASCOT



Nicolas Bessette,  
président du café

**Le quartier Ascot, à Sherbrooke, est un quartier défavorisé de longue date. Il cumule le plus haut taux d'immigration de l'Estrie (21 %) dont une large proportion se compose de réfugiés; 45 nationalités y sont représentées, plus de 70 % de locataires, 28 % de la population ont entre 0 et 18 ans. Plusieurs organismes travaillent depuis de nombreuses années à revitaliser le quartier, dont la table de quartier Ascot. L'offre alimentaire dans le secteur est particulièrement pauvre et consiste principalement en établissements de restauration rapide.**

### Une offre alimentaire de qualité à faible coût



Aussi un café de quartier qui offre de la restauration saine à prix abordable et un lieu de rassemblement a été accueilli dans la communauté avec soulagement et fébrilité. Le café Baobab a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> mai dernier, au 1551, rue Dunant, dans les anciens locaux d'un magasin Comptant Illimité. Le café abrite les locaux de la coopérative de solidarité L'Accorderie de Sherbrooke, ce qui va permettre à la coop d'offrir de plus larges plages horaires et de bénéficier d'une plus grande visibilité. Le café dispose d'une salle de réunion qui peut être prêtée et louée pour des réunions de conseils d'administration ou des assemblées générales de coopératives d'habitation, par exemple. La salle dispose d'une estrade qui peut servir pour la présentation de petits spectacles.

### Des coups de main

Le local a nécessité de gros travaux pour lesquels les voisins, accordeurs et sympathisants ont mis la main à la truelle! Du matériel a été récupéré à l'ancien hôtel Wellington, dont des tuiles de plafond et l'estrade. Moisson Estrie s'est offerte pour donner des surplus alimentaires, la Ville de Sherbrooke a octroyé une subvention pour le développement de la vie de quartier. Le projet a été présenté lors du cocktail Fiers développeurs de l'économie sociale, organisé par la Corporation de développement économique communautaire de Sherbrooke (CDEC). Il a suscité l'intérêt de plusieurs entreprises de la région qui ont offert leur soutien à Baobab – Café de quartier.

### La revitalisation du quartier

Le café est une des composantes de la revitalisation d'Ascot. Une épicerie devrait bientôt voir le jour. L'action de différents organismes communautaires, comme la cuisine collective le Blé d'Or, de Sherbrooke, Famille Espoir, la Maison des Jeunes Flash et la Maison des Grands-Parents, participe au dynamisme de ce quartier à forte densité.

Autour du Baobab prennent place plus de 200 logements de coopératives d'habitation. Les locataires peuvent dorénavant bénéficier d'un lieu accueillant géré par des habitants du quartier. Ce projet permet de créer des liens entre voisins, d'offrir un lieu commun pour se rassembler, manger et discuter, bref, pour vivre ensemble. ●

### QU'EST-CE QU'UNE ACCORDERIE?

Une accorderie est un système d'échanges de services basé sur le temps. Quel que soit le service échangé, il vaut le temps que l'on a mis pour l'accomplir. Ainsi, si vous remplissez la déclaration de revenus d'une personne et que cela vous prend une heure, la personne à qui vous avez rendu ce service vous déposera une heure dans votre compte d'heures. À votre tour, vous pourrez, par exemple, vous faire couper les cheveux, faire déneiger votre entrée ou faire coudre l'ourlet d'un pantalon. Les exemples sont presque illimités : plus de 1000 services se rendent dans une accorderie. Vous l'aurez compris, ce système est une solution de rechange à la surconsommation et implique que l'on crée des liens entre membres, que l'on appelle des «accordeurs»!



**Romain Thibaud,**  
conseiller à la vie  
associative et  
formation FECHAQC

## LA CULTURE URBAINE SUR TERRASSE, TROISIÈME SAISON!

**LÉVIS - La coopérative d'habitation Les Nouveaux Espaces a mis en place, voilà deux ans, un projet de jardin urbain sur les toits. Plus qu'une culture vivrière, ce projet est, pour les membres du comité, un moyen de sensibiliser les membres, petits et grands, aux saines habitudes de vie et à la gestion de l'environnement. Nous avons rencontré les instigatrices du projet, Hélène Heppell et Maryse Perras.**

**De l'idée à l'agencement, il y a quelques pas à faire. Comment vous êtes-vous organisées pour avoir enfin votre jardin?**

Nous avons sondé les membres puis nous sommes allées de l'avant avec le comité d'aménagement. Ensuite, à partir des plans et devis, une équipe de «jardiniers en herbe» a été mise sur pied. Au début, nous étions 12. Cette année, nous sommes plus de 16 membres adultes.

Nous avons un immeuble tout neuf et la tendance était justement à la culture urbaine sur les terrasses. La nôtre est située au cinquième étage. Pour mieux adapter cette culture, nous avons choisi de le faire à partir de bacs conçus avec une réserve d'eau au fond pour que les plantes puisent l'eau selon leurs besoins. Nous avons eu des plants gratuits de différentes fines herbes et de légumes de culture biologique de la Ferme des Ruisseaux (les propriétaires sont les parents d'un membre de notre coopérative). Nous avons aussi eu en dons des plantes vivaces pour embellir le terrain.

**Vous en êtes à la troisième saison. Comment évaluez-vous l'impact qu'a le jardin sur les membres (petits et grands)? Est-ce que l'engouement est toujours présent?**

L'an passé, nous avons intégré les enfants au projet. Nous avons construit avec les «petits jardiniers en herbe» une planche de culture de 4 pi x 12 pi, près de l'aire de jeux.

Cette année, nous installerons des pellicules de plastique pour créer une serre qui réchauffera la planche de culture afin que les plants de légumes plus friands de chaleur puissent se développer. On cherche toujours à bonifier notre projet et à le rendre de plus en plus intéressant. Les «petits jardiniers en herbe» ont participé à plusieurs autres activités. Et le groupe grandit toujours.



Récolte et dégustation de radis avec quelques «petits jardiniers en herbe».

**Du jardin à l'assiette, comment la cueillette s'organise-t-elle? La récolte est-elle répartie équitablement entre tous les membres? Est-ce que des initiatives de cuisine collective sont organisées?**

Cette année, nous voulons maximiser le rendement pour que tous puissent en profiter de façon satisfaisante. Nous avons pris en note les préférences des participants. Les légumes retenus sont les plus aimés par tous en général et les quantités pourront être plus abondantes si on investit pour acheter plus de bacs.

Le but premier n'est pas de nourrir les familles, mais d'observer de près l'évolution des plantes potagères de toutes sortes et d'apprendre ou de partager des trucs, de goûter de petites quantités de divers légumes frais et bio (puisque nous voulions faire un projet de haute qualité et avec le souci de respecter un budget raisonnable). Nous voulons promouvoir le jardinage urbain et écologique pour les passionnés et ensuite montrer aux enfants comment poussent les légumes qu'ils mangent. Une activité récréative à domicile!

Pour la cuisine, on se donne des trucs culinaires et de l'information sur les légumes que l'on cultive. On fait une dégustation de nos produits chaque année. Les quantités ne sont pas considérables, mais le but est de voir l'évolution, puis de pouvoir accomplir des gestes de culture collectivement, et cela, grâce à la coopération. ●



Les membres, petits et grands, apprennent des trucs, échantent, puis transmettent leur savoir-faire.

### ATELIER DE FORMATION

La FÉCHAQC continue d'offrir de nombreuses formations au cours de l'année afin de vous appuyer dans les pratiques de gestion (vie associative, gestion financière, formations pratiques, etc.). Consultez notre calendrier : [bit.ly/formation\\_2018](http://bit.ly/formation_2018).



Annie-Pier Caron-Daviault, conseillère à la coopération à la FIHAB

## L'ALIMENTATION, ÇA CRÉE DES LIENS!

L'alimentation joue un rôle de premier plan dans les coopératives d'habitation de l'Outaouais. Nos membres ne manquent pas d'imagination pour assurer une sécurité alimentaire à tous et pour se regrouper afin de partager un bon repas. Plusieurs coopératives d'habitation ont mis sur pied une cuisine collective ou envisagent de le faire, d'autres organisent des déjeuners communautaires lors d'événements spéciaux ou font des vins et fromages afin de sociabiliser avec leurs voisins. Certaines initiatives se démarquent particulièrement. Voici quatre initiatives provenant de quatre coopératives d'habitation de l'Outaouais qui méritent d'être soulignées.

### Potagers à partager Coopérative d'habitation du Lac

La Coopérative d'habitation du Lac a décidé, en 2017, de joindre le mouvement de quartier Potagers à partager et d'installer sur son terrain un bac de légumes dans lequel tout le monde peut se servir. Plusieurs aliments étaient cultivés : courges, betteraves, carottes, oignons verts, tomates, concombres et fines herbes. Un projet de jardin communautaire plus grand est envisagé au cours des prochaines années sur les terrains de la coopérative.

### Paniers alimentaires Coopérative d'habitation Marie-Crevier

La coopérative d'habitation Marie-Crevier a amassé, auprès de ses membres, des denrées non périssables afin d'offrir des paniers de Noël aux ménages moins fortunés parmi ses membres. Au total, en 2016, six familles de la coopérative ont reçu des paniers alimentaires composés de denrées données par les membres et achetées grâce aux dons reçus. Un souper spaghetti a été organisé à la salle communautaire de la coopérative afin d'amasser de l'argent pour compléter les paniers. En 2017, deux paniers de Noël ont été remis. Un bel exemple de coopération!



### Un méchoui pour tous Coopérative d'habitation Arc-en-ciel

Depuis deux ans, afin de créer des liens entre les membres, un membre de la Coopérative d'habitation Arc-en-ciel organise un méchoui sur le terrain de la coopérative. La viande fume sur place toute la journée et tous les membres sont invités, en plus de leurs amis et des membres de leur famille. L'activité est bien appréciée de tous, car on y partage un bon repas dans une ambiance conviviale et décontractée. Cela permet aux membres d'apprendre à se connaître et aux enfants de jouer ensemble.

### Dîner multiculturel Coopérative d'habitation Le 400 Riel

Afin de célébrer la diversité culturelle dans sa coopérative, la coopérative d'habitation Le 400 Riel a organisé un dîner multiculturel. Pour couvrir les coûts, la coopérative donnait 30 \$ par famille. Cinq nationalités ont été représentées : Congo, Serbie, Colombie, Bretagne et Premières Nations du Québec. Plus d'une vingtaine de personnes sont venues déguster de nouveaux mets et apprendre sur d'autres cultures. En effet, les gens présentaient des informations sur leur pays et sur leur culture avec des photos, des danses, de la musique et des vêtements traditionnels, en plus des plats traditionnels! La coopérative compte bien réitérer cette expérience, qui a été très riche en partage. ●



MONTÉRÉGIE



**Jean-Claude Gingras**,  
membre de la  
coopérative d'habitation  
Place du collège,  
à Longueuil

## UN MEMBRE IMPLIQUÉ DANS SA COMMUNAUTÉ!

**Jean-Claude est tombé dans la marmite de la coopération très jeune. Il a élu domicile dans la coopérative d'habitation Place du collège à l'âge de 10 ans, l'a quittée quelques années pour poursuivre ses études à Québec et est de retour dans la même coop depuis 2010.**



### Le quartier Carillon/Saint-Pie-X

Pour vous mettre en contexte : cette coop comprend 98 logements et est située dans un quartier défavorisé de Longueuil : le quartier Carillon/Saint-Pie-X. Le quartier est confronté à plusieurs enjeux : 40 % de sa population est sans revenu d'emploi, le taux d'immigration est de 16 %, 28 % des familles sont monoparentales.

Le revenu moyen par personne est de 20 704 \$ (28 996 \$ pour la Montérégie).

### La table vie de quartier (TVQ)

Pour aider à l'intégration des nouveaux arrivants, mais aussi pour créer des liens entre les générations et ainsi développer un sentiment d'appartenance et de sécurité dans le quartier, une table de vie de quartier s'est mise en place en 2002. Son credo : faire « par, pour et avec les citoyens ». En rassemblant des acteurs du logement ainsi que des intervenants de la vie communautaire et économique, elle a suscité, au cours des années, des occasions de dialogue et se démarque par son projet unique au sein des tables de vie de quartier, le Jardin collectif Carillon.

Nous sommes choyés, car il y a beaucoup d'organismes et d'institutions dans notre quartier. Nous avons le cégep Édouard-Montpetit, l'école secondaire Jacques-Rousseau, l'école primaire Carillon, le centre communautaire des aînés de Longueuil, le CSSS, la maison des jeunes Kekpart et la mini maison des jeunes, Mini Kekpart. Des politiciens siègent également à la table. En face de l'école primaire Carillon, il y a très longtemps eu un bâtiment laissé à l'abandon, véritable chancre du quartier. Ce bâtiment a été refait à neuf et abrite maintenant la mini maison des jeunes, Mini Kekpart.

### Le comité jardin

Les citoyens qui ont mis de l'avant le projet du Jardin collectif Carillon souhaitaient en faire un lieu de rencontre et d'éducation populaire. En continuité avec les projets de revalorisation du quartier, le Jardin est situé à côté de Mini Kekpart.

Les récoltes sont offertes à qui en a besoin. Le comité jardinage se réunit tous les mardis, entre 18 h 30 et 20 h 30, pour faire du désherbage. Les citoyens déterminent ce qu'on va planter. Par exemple, un membre, Noureddine, fait un excellent thé à la menthe. C'est pourquoi il a été décidé de planter de la menthe dans les bacs.

Le comité organise deux fêtes par an : la fête des semis et celle des récoltes. Ce sont les étudiants en option arts plastiques de l'école secondaire qui créent les affiches publicitaires de l'événement, les élèves de l'école primaire préparent des plants à mettre en bacs à la belle saison, la Ville de Longueuil met aussi la main à la pâte en prêtant marquise, tables, chaises pour les fêtes. Cette année, le comité jardin prend de l'expansion avec l'achat de nouveaux bacs.

### De l'intercoopération au bien-vivre dans sa communauté

Ce que Jean-Claude apprécie, c'est que, même si tous ces partenaires ne sont pas des coops, c'est quand même de l'intercoopération! On vit dans une collectivité, on s'aide, on s'entraide. Les membres de la coop organisent une fois l'an une guignolée pour l'église adjacente à la coop. Le but du jardin, c'est de favoriser l'éducation des jeunes, mais aussi celle de la communauté. L'aspect alimentation passe au second plan. D'ailleurs, la coop possède un grand jardin collectif qui suffit aux besoins de ses membres. On se nourrit d'aliments, certes, mais aussi de relations humaines au quartier Carillon/Saint-Pie-X! ●



## PLUS QUE JAMAIS, LA COOPÉRATIVE EN ACTION!



**Pascale Courchesne,**  
adjointe administratrice  
à la FECHMACQ

**La Coopérative de solidarité de Saint-Stanislas, aussi appelée Le Manoir des deux rivières, a eu la bonne idée de créer, à l'été 2016, un premier jardin communautaire en partenariat avec les jeunes du camp de jour avoisinant. Un petit jardin a alors été aménagé sur une plate-forme en bordure de la résidence avec différents plants de légumes. Ensemble, les enfants et les membres de la coopérative en ont assuré l'entretien tout au long de l'été.**

Cet espace collectif a permis de favoriser et de créer des échanges animés entre les jeunes du camp et les membres. Les aînés ont ainsi pu leur transmettre leur savoir-faire afin de favoriser la pousse des légumes. L'inauguration du jardin a également eu lieu en présence des enfants et des membres, ce qui a permis de créer des liens entre les générations, de favoriser l'inclusion des personnes âgées dans une activité et, par le fait même, d'améliorer l'intégration avec la communauté.

La coopérative, par cette initiative, a mis en valeur l'implication communautaire, qui fait partie des valeurs fondamentales de la résidence, particulièrement en milieu rural.

Grâce à cette belle expérience, la coopérative a d'ailleurs reçu le premier prix dans le cadre du concours «Projets coopératifs reconnaissance», à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des coopératives d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec, qui a eu lieu en avril 2017. Avec le montant de 200 \$ qu'elle a obtenu en guise de prix, la coopérative a pu créer à nouveau un jardin communautaire à l'été 2017, cette fois-ci, avec les habitants de la communauté. Les membres se sont servis de ce montant afin d'aménager un espace permanent pour leur jardin et d'acheter une dizaine de variétés de légumes et de plants.

Ainsi, les membres peuvent venir se servir directement dans le potager. Le reste des récoltes est utilisé, entre autres, en cuisine afin que des repas soient préparés avec de bons aliments frais.

Le potager communautaire est un projet rassembleur qui prouve, une fois de plus, que «seuls, nous pouvons faire si peu; ensemble, nous pouvons faire beaucoup».



### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉCHMACQ... UNE JOURNÉE HAUTE EN COULEUR!

C'est au CentrExpo Cogeco de Drummondville que s'est tenue, le 28 avril dernier, l'assemblée générale de la Fédération. À cette occasion, une cinquantaine de membres de coopératives et de partenaires étaient présents.

Les membres présents ont pu, entre autres, rencontrer les employés de la Fédération, visiter le salon des exposants, participer à une activité santé présentée par Egr et, bien sûr, faire le plein de motivation en assistant à la conférence donnée par monsieur Alain Samson, Réanimer l'esprit coopératif.

Une journée bien remplie où connaissances et plaisir ont su être mis de l'avant.

Au plaisir de vous compter parmi nous en avril 2019!

#### Merci à nos partenaires!

EGR, SCHL, Co-Operators, Caisse d'économie solidaire, Fonds d'aide à la rénovation communautaire, Couvre-Plancher Chapdelaine, Côté Électrique, Construction Audet, Antoine Blanchard et fils, Faucher Gauthier Architectes. ●



SAGUENAY



**Dennis Bolduc,**  
directeur général

## DU JARDIN AU POTAGER : SOUVENIR D'ENFANCE

**Dans ma petite enfance, j'ai été élevé sur une ferme laitière dans un petit village au Lac-Saint-Jean où la terre était considérée comme une richesse incommensurable. La cohabitation des animaux de ferme, des Tremblay, des Fortin, des De Launière... et de la coopérative d'alimentation tournait autour de la vie toute simple et de l'importance de s'y investir collectivement.**

Chaque famille possédait un jardin (maintenant, on dit « potager », ce qui fait plus urbain) et cultivait des légumes et des fruits, et cueillait aussi de petits fruits des champs et le réputé bleuets sauvage à des fins de subsistance et d'autosuffisance avec un souci de transmettre la tradition.

Cette tradition s'est estompée peu à peu, mais le plaisir de la table demeure une valeur certaine.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, certaines coopératives ont emboîté le pas en offrant la possibilité à leurs membres de cultiver des légumes et des fruits. Des espaces de terrains souvent disponibles peuvent profiter aux membres, mais aussi prendre d'autres formes, comme c'est le cas avec les jardins surélevés, les balconnières ou tout simplement la culture en pots sur la terrasse ou le balcon.

Lors de l'assemblée générale annuelle du 12 mai dernier, nous avons procédé à la distribution de trousseaux *L'Agriculture urbaine en coopérative d'habitation* (merci à la CQCH). Déjà, nous imaginons les nouvelles pousses qui deviendront de beaux légumes savoureux qui feront honneur à la table des membres coopérants.

Qui sait, le poulailler pourrait y prendre place aussi!

### QUELQUES JARDINS COMMUNAUTAIRES ET COLLECTIFS DISPONIBLES AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Les jardins communautaires sont divisés en parcelles, les jardins collectifs ne sont pas divisés et la récolte est partagée par les membres.

C'est une belle façon de transmettre ses connaissances aux futures générations, mais c'est aussi un lieu inespéré de socialisation entre voisins de parcelles. On s'échange des boutures, des outils, les fruits de la récolte et des histoires de jardiniers!

Les Jardins de la trappe, à Dolbeau-Mistassini, sont situés sur des anciennes terres des Pères trappistes. Ces jardins comptent 52 parcelles. Vous pouvez louer une parcelle pour moins de 50 \$. De plus, le terrain sera passé gratuitement au motoculteur à l'automne et bénéficiera de l'arrosage automatique pendant la belle saison.

Un jardin collectif de 7500 pi<sup>2</sup> à La friperie d'Alma. Le but premier est de réduire son panier d'épicerie. Le jardin remporte un tel succès que la friperie cherche d'autres terrains à offrir à la collectivité.

Les Jardins Mistouk, à l'entrée de Saint-Cœur-de-Marie, est un site de 28 hectares (70 acres) bordé par les rivières Mistouk et Grande Décharge et traversé par la Véloroute des Bleuets. Le projet comporte pour l'instant un verger et un jardin communautaire.

Sans oublier les jardins collectifs et cuisines communautaires dans les municipalités de Lamarche, Labrecque et Saint-Henri-de-Taillon! ●

**Paquet & Tremblay S.E.N.C.**

**418-698-5400**

Téléphone

**CPA** COMPTABLES  
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**418-698-4940**

Télécopieur

paquettremblaycpa@videotron.ca

**Certification - Fiscalité**

138, rue Price Ouest, bureau 104, Chicoutimi, (Québec) G7J 1G8

## ZOOM FÉDÉ

CQCH

## LE HAVRE DU PETIT VILLAGE : UN MILIEU DE VIE COMMUNAUTAIRE INSPIRANT POUR LES AÎNÉS



Gilles Labbé,  
vice-président de la  
coopérative

**La coopérative de solidarité Havre du petit village, établie à Repentigny, a été inaugurée en septembre 2017. L'immeuble de quatre étages comprend une centaine de logements qui sont surtout destinés à des personnes âgées en légère perte d'autonomie. En plus d'une vaste salle communautaire offrant une vue sur les jardins extérieurs, la coopérative dispose de plusieurs salles réparties sur tous les étages dans le but de stimuler, d'encourager et de développer un esprit communautaire. Ainsi, comme l'explique monsieur Gilles Labbé, vice-président de la coopérative : « On y trouve, entre autres, une salle de cinéma, un espace atelier d'art, une bibliothèque de plusieurs centaines de volumes et une salle de conditionnement physique. »**

Ancien député à l'Assemblée nationale du Québec et ancien maire de Le Gardeur, monsieur Labbé offre maintenant généreusement son temps et son expertise au conseil d'administration de la coopérative tout en étant responsable notamment de la sélection des membres.

Le projet en question a nécessité presque dix années d'efforts soutenus, selon monsieur Labbé. L'un des objectifs poursuivis consistait à ce que la coopérative représente un modèle pour que les parents puissent continuer de vivre ensemble dans un esprit d'ouverture aux autres et d'apprentissage pour un mieux-vivre ensemble. À cet effet, la coopérative oblige les résidents à donner environ 70 heures de leur temps par année à leur coopérative. Ce bénévolat peut prendre diverses formes, de la préparation des repas à l'entretien de la bibliothèque.

Le succès de la coopérative repose pour beaucoup sur l'occasion offerte aux futurs membres aînés d'acquérir de nouvelles compétences et de contribuer au développement d'un esprit véritablement communautaire d'entraide au sein de la coopérative. Une responsabilité partagée par les membres. Leur contribution aux diverses tâches représente la pierre angulaire de la structure coopérative de l'établissement destiné aux aînés et dont le modèle inspirant reflète une communauté dynamique et exemplaire pour les autres qui suivront.

Rappelons que la coopérative de solidarité Havre du petit village met à la disposition de ses membres une centaine de logements, dont environ 80 sont des 3½ pièces et 20 sont des 4½ pièces. L'aménagement a été spécifiquement conçu pour être adaptable en fonction de la perte d'autonomie des personnes et accessible aux personnes qui se déplacent en fauteuil roulant. On y trouve une salle à manger communautaire climatisée, plusieurs salons et espaces communautaires répartis sur les quatre étages que compte la coopérative ainsi qu'une buanderie communautaire. L'immeuble et les

logements sont sans fumée. La clientèle visée se compose de couples et d'aînés en légère perte d'autonomie, mais dont le signataire du bail doit être âgé de 65 ans ou plus. Les locataires s'engagent à être membres de la coopérative, à respecter les valeurs associatives et à participer à l'évolution d'un cadre de vie communautaire ainsi qu'au bon fonctionnement de la coopérative. Enfin, le projet vise prioritairement les résidents de Repentigny et des environs ou les personnes ayant de la famille ou un proche aidant demeurant à Repentigny.

Mentionnons enfin que la moitié des locataires du Havre du petit village peuvent bénéficier du programme Supplément au loyer, un aide financière accordée dans le cadre du programme AccèsLogis Québec et destinée aux personnes à faible revenu. ●





Financement adapté aux  
besoins de l'habitation  
communautaire

**Sans impact sur  
vos loyers**

PHI admissibles

# Pourquoi attendre la fin de votre convention ?

## Rénovez vos logements dès maintenant !

Une solution de financement globale  
pour les coopératives d'habitation.

**514 256-0992**

**fondsarhc.quebec**

Réservé aux organismes en habitation encadrés par le programme 95 de la SCHL (années 80 et 90)

Avec l'aide de nos partenaires :



LA FONDATION DE LA  
FAMILLE J.W. McCONNELL

# Le programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués Watersense® d'Hydro-Québec est de retour!

Une façon simple de diminuer vos coûts d'entretien et de contribuer à votre plan de développement durable.

## Un achat rentable pour tous!

Hydro-Québec a créé ce programme pour inciter ses clients à utiliser l'eau et l'électricité de façon responsable. Les organismes de logements sociaux et communautaires peuvent acheter des trousseaux de produits économiseurs d'eau et d'énergie à un prix très avantageux.

Plus de 17 000 trousseaux ont déjà été commandés par des organismes gestionnaires ou propriétaires de logements sociaux et communautaires. Il s'agit de 50 à 9 000 trousseaux selon l'organisme. Il reste toujours plus de 100 000 logements admissibles au programme. Hydro-Québec encourage les coopératives d'habitation (coop), les organismes sans but lucratif (OSBL) et les offices municipaux d'habitation (OMH) à participer au programme.

## Des produits abordables, garantis dix ans

Les produits proposés dans le cadre du programme permettent d'utiliser jusqu'à 40% moins d'eau sans compromettre le confort et les habitudes de consommation des locataires.



Obtenez jusqu'à 69% de réduction sur le prix des trousseaux!

Une fois ces produits installés, un ménage de quatre personnes peut économiser plus de 100 \$ par année sur sa facture d'électricité.

Chaque trousseau comprend :

- une pomme de douche fixe ou téléphone homologuée WaterSense®;
- un aérateur de robinet de salle de bains homologué WaterSense®;
- un aérateur de robinet de cuisine orientable;

- un ruban de téflon servant à assurer l'étanchéité des raccords, au besoin.

## Tout le monde y gagne!

Les coop, OSBL et OMH ayant moins de 50 logements sont invités à participer au programme en groupe pour bénéficier du prix préférentiel offert à l'achat de 50 trousseaux. Il est à noter que chaque organisme d'un groupe participant pourra recevoir une facture distincte.



Photos fournies à titre indicatif.

## Information

Pour en savoir davantage sur le programme ou y participer, veuillez communiquer avec Solutions Ecofitt, le prestataire de services d'Hydro-Québec, au 514 677-0099 ou, sans frais, au 1 855 882-0099.



## Assurez votre coopérative contre les imprévus

**ASSURTOIT** est un programme d'assurance exclusif, conçu pour répondre aux besoins spécifiques des coopératives d'habitation afin de réduire les frais liés à l'assurance et permettre aux membres de bénéficier d'une protection qui leur convient.

Avec **ASSURTOIT**, vous obtenez beaucoup plus qu'une simple police d'assurance. Vous bénéficiez de nombreuses protections exclusives dont :

- > Responsabilité civile générale;
- > Responsabilité des administrateurs et des dirigeants;
- > Assurance pour votre bâtiment et vos biens meubles;
- > Assurance bris d'équipements;
- > Assurance accident;
- > Indemnisation pour la perte de revenus suite à un sinistre couvert;
- > Garanties des refoulements d'égouts, inondation et tremblement de terre.

**Obtenez la protection et les services dont vous avez besoin!**

Pour en savoir plus, communiquez avec le responsable du dossier CQCH chez EgR :

**Philippe Boulanger, courtier en assurance de dommages au 1-800-463-2830 ou au 418-659-4848**

ASSURTOIT est offert par :



En collaboration avec :



## UN PROGRAMME EN PLEIN ESSOR!



Jordan Duclos,  
Chargé de projet, CQCH

Chaque jour, nous travaillons conjointement avec différents partenaires afin que, grâce aux regroupements d'achats, vous puissiez économiser sur différents produits et services de qualité. Au Québec, il y a plus de 1 300 coopératives d'habitation et près de 60 000 résidents de coopératives d'habitation. Nous souhaitons ainsi utiliser cette force de groupe pour mettre en place des services qui vous seront utiles et qui répondront autant aux besoins de votre coopérative qu'à vos besoins personnels.

### COMMENT PROFITER DE VOS AVANTAGES DE MEMBRE?

La CQCH distribue gratuitement à tous les membres locataires des coopératives d'habitation une carte multiservices qui leur permet de s'identifier auprès des 15 fournisseurs participants. De plus, en vous rendant sur le site Internet de la CQCH, [www.cooperativehabitation.coop](http://www.cooperativehabitation.coop), ou sur le site Internet de votre fédération, vous trouverez à l'onglet Rabais et avantages tous les détails sur les escomptes. Parfois, un simple coup de fil peut vous faire économiser des centaines de dollars!

### DES RETOMBÉES CONSIDÉRABLES

Saviez-vous qu'en 2017, le programme des regroupements d'achats a engendré des économies moyennes de 3 800 \$ par coopérative d'habitation? Et que, pour le Mouvement entier, il représente plus de 3 m\$ d'économies par année? C'est grâce à vous, à votre participation et à votre mobilisation que nous pouvons continuer à explorer et à développer de nouveaux partenariats.

POUR LE  
MOUVEMENT

3 M\$

de retombées  
économiques

PAR COOPÉRATIVE  
D'HABITATION

3 800 \$

économie moyenne  
par coopérative

Vous avez des idées ou des commentaires?  
Transmettez-les à Jordan Duclos par  
courriel, à [jduclos@cqch.qc.ca](mailto:jduclos@cqch.qc.ca).

### VOS NOUVEAUX AVANTAGES :

Lapointe  
centres dentaires

10 % sur les traitements offerts  
Une consultation Dentition Globale<sup>MC</sup> sans frais

Nautilus  
PMA

75 \$ de rabais sur l'abonnement annuel  
1,20 \$ de ristournes par entraînement

NEWLOOK  
lunetterie

15 % de rabais sur une paire  
lunettes ophtalmiques  
25 % de rabais sur une deuxième paire  
de lunettes ophtalmiques

Location d'outils  
SIMPLEX

20 % de rabais lors d'une location

Hydro Solution

140 \$ de rabais à l'achat d'un chauffe-eau  
Aucuns frais d'installation, de livraison  
et de récupération

STAPLES  
Avantage Affaires<sup>SM</sup>

Jusqu'à 70 % de rabais

Location d'outils  
**SIMPLEX**

ENTREPRISE  
FAMILIALE  
QUÉBÉCOISE  
FONDÉE  
EN 1907



1 800 361-1486 SIMPLEX.CA



energir

le  
nouveau  
Gaz  
Métro



## Le gaz naturel, c'est aussi plus d'aides financières pour les coopératives d'habitation

En tant que coopérative d'habitation, vous pourriez recevoir **le double du montant de la subvention** habituellement offert dans le cadre de nos programmes d'efficacité énergétique\*.

---

**Contactez-nous pour plus d'information !**

[efficaciteenergetique@energir.com](mailto:efficaciteenergetique@energir.com)  
[energir.com/mfr-affaires](http://energir.com/mfr-affaires)

\*L'offre s'applique également aux organismes sans but lucratif d'habitation venant en aide à une clientèle défavorisée. Certaines conditions s'appliquent.

# LE COURRIER DE MADAME COOP



Madame Coop,

*Je ne sais pas ce qui se passe dans notre coopérative depuis quelque temps, mais j'ai l'impression que les membres ont moins de plaisir à être ensemble. Chacun fait sa petite affaire sans porter attention aux autres. Personne ne semble avoir d'ouverture aux opinions des autres, alors on est mal à l'aise de s'exprimer.*

*Personne ne prend d'initiative. À quand remonte la dernière fois où j'ai vu un membre se proposer pour assumer des responsabilités? Elle est très loin, la dernière fois où un membre nous a dit : « J'ai ces compétences-là, ça va me faire plaisir de mettre la main à la pâte! »*

*La dernière fois que j'ai entendu une remarque positive sur notre coopérative, un membre disait que nos loyers n'étaient pas si chers et, encore, c'était en réponse à un autre qui se plaignait de l'augmentation de loyer de 1 % qui venait d'être votée. Celui qui se plaignait ne se sentait pas concerné : « **Vous** devriez couper sur telle dépense. » À aucun moment il n'a songé à proposer que « **nous** pourrions faire ensemble certains travaux pour économiser.»*

*Qu'est-ce qui nous arrive? Avez-vous des trucs pour que nous redevenions une coopérative dynamique?*

*Un membre inquiet*



Cher membre,

Je comprends votre désarroi. Votre coopérative n'est pas la première à vivre une telle situation! Sans connaître les causes qui lui sont propres, selon les symptômes que vous décrivez, je dirais que vous êtes en panne de sentiment d'appartenance. Vous savez, ce sentiment de solidarité qui fait que l'on s'identifie à groupe, que l'on adopte ses valeurs et qu'on a envie d'être utile. Le sentiment d'appartenance se manifeste dans nos paroles inclusives (quand nous parlons au « nous » plutôt qu'au « vous » sur un ton accusateur), dans nos comportements d'ouverture et dans les gestes qui soulignent notre engagement.

Je ne suis pas une donneuse de trucs et je n'ai pas de formule magique pour régler votre problème. Cependant, des chercheurs ont pu démontrer l'importance du sentiment d'appartenance des employés dans le succès de certaines entreprises. Présent et développé chez les employés, il a eu comme retombées un engagement, une mobilisation et un rendement plus profonds.

Vous me direz sans doute qu'« on ne peut pas comparer la relation employeur/employé et celle qui peut exister dans une coopérative ». Détrompez-vous, votre coopérative est aussi une entreprise. Bien qu'elle n'ait ni employé, ni employeur, elle a tout de même ses décideurs, le conseil d'administration, qui gère l'entreprise. À cet égard, le psychologue industriel Pierre Dubois a pu cibler six facteurs de gestion qui contribuent au développement du sentiment d'appartenance.

1. La perception de respect et de considération : il est impossible de développer un sentiment d'appartenance élevé et de mobiliser les membres s'ils ne se sentent

pas considérés, respectés et valorisés par le conseil et par la coopérative. Dans toutes vos rencontres, exigez le respect entre tous, félicitez les bons coups et reconnaissez la contribution des membres.

2. L'importance que la coopérative donne au fait d'avoir des produits et des services de qualité. L'entretien des logements, de l'immeuble, du terrain, le respect des locataires, la jouissance paisible des lieux et l'application des règlements sans discrimination ni favoritisme.
3. Une communication claire des attentes de la coopérative envers ses membres. Savoir quoi faire, quelles sont ses responsabilités, à qui s'adresser selon différents cas de figure, etc. Prenez le temps de bien définir les rôles et mandats de chaque comité.
4. Offrir aux membres, autant que faire se peut, des responsabilités correspondant à leurs intérêts, à leurs capacités, à leurs compétences, etc.
5. Informer les membres sur la mission, les enjeux, les tâches à accomplir, la situation financière, les besoins de la coopérative, etc. Le conseil doit être transparent, tout en respectant la confidentialité.
6. Savoir que les ressources de la coop sont bien gérées constitue un facteur de développement du sentiment d'appartenance. La coopérative d'habitation doit établir un budget réfléchi, le présenter aux membres et le respecter, elle doit faire un bon suivi des finances, du paiement des loyers, etc.

Bon succès!

Madame Coop ●

DÉCOUVERTE ET SENSIBILISATION À LA  
COOPÉRATION INTERNATIONALE EN

# Bolivie

TIRAGE  
SOCODEVI

Courez la chance de gagner l'un des 3 forfaits  
découverte et sensibilisation et partez  
pour la Bolivie avec SOCODEVI

## Pour participer

Procurez-vous des billets  
au coût de 10 \$ au

[tirage.socodevi.org](http://tirage.socodevi.org)

Tirage au profit de la



Tirage réservé exclusivement aux dirigeants,  
employés et membres du réseau coopératif  
et mutualiste de SOCODEVI.

## PRÉPOSÉ D'AIDE À DOMICILE, UN MÉTIER D'AVENIR

Elles sont des milliers à travailler au bien-être et au soutien de nos aînés et des personnes en perte d'autonomie. Leur travail est largement méconnu, alors qu'il est exceptionnel, et demande un dévouement quotidien afin de dispenser des services, mais surtout de poser des gestes visant à préserver la dignité de ces personnes.

Les préposées et préposés d'aide à domicile travaillent tous les jours à faire une différence dans la vie des centaines de milliers d'usagers du Réseau des entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD). Pour ce faire, elles visitent, chaque semaine, des personnes vulnérables et les aident dans l'entretien de leur maison, mais également de leur personne. Que ce soit par des tâches ménagères, du soutien à la préparation des repas, des courses ou des soins d'hygiène, les préposées contribuent au maintien à domicile et au bien-être de nos aînés.

Il s'agit donc d'un métier d'importance qui a un impact considérable dans le quotidien des personnes qui dépendent des services des EÉSAD et de leurs préposées, afin de rester dans le bien-être de leur foyer. Avec le vieillissement de la population et la demande croissante des demandes de services, c'est plus de 10 000 emplois qui seront créés d'ici 2022, faisant des EÉSAD des joueuses centrales pour le confort de leurs usagers actuels et futurs.

Avec la durabilité observée et la croissance que connaissent les EÉSAD sur l'ensemble du territoire québécois, on peut dire, avec assurance, que les préposées et préposés d'aide à domicile ont un avenir rayonnant devant eux. Si vous désirez postuler auprès des cent entreprises du Réseau de coopération des EÉSAD, faites parvenir votre CV au [rh@ressources.coop](mailto:rh@ressources.coop). ●



**EÉSAD** | RÉSEAU DE COOPÉRATION  
DES ENTREPRISES  
D'ÉCONOMIE SOCIALE  
EN AIDE À DOMICILE

Les EÉSAD, des employeurs  
qui considèrent l'humain avant tout

**TRIE**  
CENTRE NATIONAL DE RECRUTEMENT

Postulez  
[rh@ressources.coop](mailto:rh@ressources.coop)

J'ai  
**choisi**  
mon emploi

**Préposé d'aide à domicile**

Un métier valorisant qui me  
permet d'aider les gens et  
me donne des avantages

- ✓ Formation en entreprise
- ✓ Conciliation travail-famille
- ✓ Encadrement professionnel

# La Caisse d'économie solidaire est la **principale institution financière** de l'habitation communautaire au Québec.



**500** organismes  
en habitation  
membres



une équipe de  
professionnels  
expérimentés  
à votre service



**200**  
financements octroyés  
dans le cadre de la fin  
des conventions SCHL



une approche de  
financement adaptée  
à vos besoins



1 877 647-1527  
**caissesolidaire.coop**



**CAISSE.  
D'ÉCONOMIE.  
SOLIDAIRE.**

# 12<sup>e</sup>

## Rendez-vous de l'habitation

*Nouveau lieu,  
nouvelle formule...*



À découvrir le  
**12 novembre 2018**

Terminal de croisières,  
Port de Québec

*Notez l'activité  
à votre agenda!*

Plus de détails à venir :  
[habitation.gouv.qc.ca/rendezvous](http://habitation.gouv.qc.ca/rendezvous)

Société  
d'habitation

Québec 